



paysans d'ici

Une gamme équitable, bio et locale signée Ethiquable

Ethiquable, entreprise coopérative gersoise spécialiste du commerce équitable, propose une démarche équitable, bio et locale aux petits agriculteurs français avec sa nouvelle gamme Paysans d'ici : 15 produits développés avec 9 groupements de producteurs, à découvrir tout début avril 2011. Paysans d'ici, c'est aussi une charte de 27 critères pour maintenir une agriculture paysanne menacée en France, une charte partagée qui s'inscrit dans le débat de l'après-PAC.

L'origine du projet Paysans d'ici

En 2008, les salariés sociétaires de la coopérative Ethiquable décident de proposer une démarche équitable, bio et locale aux petits agriculteurs français. 2 raisons principales :

1. Depuis sa création en 2003, Ethiquable est interpellé par ses consommateurs et par le monde agricole français sur cette question. Notamment, en 2009, des producteurs du Groupement des Agriculteurs Biologiques et Biodynamiques du Gers (GABB 32) interpellent Ethiquable pour trouver ensemble de nouveaux débouchés pour leurs productions.
2. En 8 ans d'existence, Ethiquable a développé un modèle de commerce équitable (basé sur la notion de projet de développement) pertinent en termes de résultats pour les coopératives de producteurs au Sud. Cette expertise peut servir à la préservation d'une petite agriculture paysanne française menacée.

Notre action dans les pays du Sud repose sur un principe fondateur : l'agriculture paysanne si elle bénéficie d'un commerce équitable sur-mesure, est capable de :

- ✓ faire vivre des producteurs de leur terre,
- ✓ préserver des savoir-faire traditionnels, des paysages et des variétés locales,
- ✓ générer des transformations économiques, sociales et environnementales fortes.

Notre démarche appliquée en France est un prolongement de cette vision. Nous croyons, avec d'autres, que l'agriculture paysanne accompagnée par une démarche équitable, bio et locale est une alternative puissante face aux enjeux d'aujourd'hui et de demain :

- ✓ maintien de l'emploi en milieu rural et préservation de l'équilibre des territoires,
- ✓ maintien de la biodiversité cultivée et préservation des paysages et des écosystèmes,
- ✓ préservation du patrimoine gastronomique et valorisation de cultures traditionnelles.

5 Points essentiels

Pas d'amalgame // Pour les producteurs du Sud, l'enjeu d'un commerce équitable est la survie directe des personnes vivant de la terre. Pour les paysans d'ici, c'est la survie d'un type d'agriculture qui est en jeu. Pour éviter les amalgames, les emballages Paysans d'ici sont différents de la gamme commerce équitable.

Pas de substitution en rayon // Les produits Paysans d'ici sont proposés aux enseignes de la distribution en complément de la gamme commerce équitable Sud/Nord. En aucun cas, ils ne prennent leur place en rayon.

Pas de substitution entre vente directe, circuit court et circuit long // Les producteurs engagés utilisent souvent la vente directe et les circuits courts. La démarche Paysans d'ici ne se substitue pas à ces circuits : elle valorise la production que les circuits courts ne peuvent absorber.

Soutenir les initiatives de producteurs qui veulent s'organiser autrement // Un produit Paysans d'ici permet de réaliser un projet collectif à moyen terme : structuration d'une organisation d'agriculteurs, création d'une activité de transformation, récupération d'un patrimoine agricole en disparition,...

En attente d'une certification externe // Si, à l'avenir, des certifications externes et indépendantes recouvrent les critères de la Charte Paysans d'ici sont créées, Ethiquable et les organisations de producteurs d'ici déjà engagées auront recours à ce type de certification.

Les premiers produits Paysans d'ici



- ✓ **Des produits issus de l'agriculture paysanne bio**
- ✓ **Des produits de terroir** inscrits dans un patrimoine gastronomique et une histoire : savoir-faire, recette traditionnelle, variété ancienne ou locale
- ✓ **Des produits localisés** provenant de producteurs d'un territoire donné et transformés par les producteurs eux-mêmes
- ✓ **Des produits équitables** : au minimum 40% du prix payé par le consommateur revient aux producteurs, limitation des marges d'Ethiquable et des points de vente, prix juste et stable, engagement dans la durée, projet de développement à moyen terme.

Avec ces 15 produits, les consommateurs soutiennent les 9 groupements de producteurs qui se mobilisent pour une autre agriculture : une agriculture paysanne authentique, juste et sincère.



Crème de Châtaigne de l'Aveyron. PVC : 4,66 € (320g).

Producteurs : Association des Paysans du Rance des cantons de St Sernin sur Rance et Belmont sur Rance.

Projet : faire revivre les châtaigneraies et le patrimoine attachés laissés à l'abandon.



Piment d'Espelette. PVC : 7,22 € (50g).

Producteurs : Christian Aguerre et Gilles Billaud à Itxassou ainsi que Vincent Hurpeau à Espelette. Projet : soutenir un piment d'Espelette fermier (charte IDOKI) menacé par des filières intégrées.



Nectars de Pêche Blanche et de Pêche Jaune du Roussillon.

PVC : 3,09 € (75cl). Producteurs : Coopérative ille fruits dans la Vallée de la Têt.

Projet : maintenir une culture locale traditionnelle menacée par le marché international et favoriser la conversion en bio de nouveaux producteurs.



Jus de Tomate de Marmande. PVC : 2,37 € (75cl).

Producteurs : Coopérative Coop Garonne à Marmande.

Projet : maintenir une culture locale traditionnelle menacée par le marché international et favoriser la transformation locale.



Infusions Plaisir du Soir et Après Repas des pays de Savoie.

PVC : 4,13 € (20g). Producteurs : Association L'herberie des 2 Savoie à Cusy et à Scientrier.

Projet : maintenir une culture locale traditionnelle menacée par le marché international.



Lentille verte et Lentille Rosanna du Pays Lauragais.

PVC : 2,97 € (500g). Producteurs : Coopérative Agri Bio Union.

Projet : valoriser des variétés anciennes et amortir les à-coups du marché en terme de variation de prix.



Farine de blé semi-complète du Gers. 2,98 € (1 kg) Farine de blé et de grand épeautre du Gers. 3,92 € (1kg)

Farine de Touselle du Gers. 4,73 € (1kg)

Producteurs : Groupement Bio Gascogne en Lomagne et Ténarèze.

Projet : préserver des variétés anciennes (Touselle et petit épeautre) et soutenir la transformation locale des céréales en farine par les producteurs eux-mêmes via le moulin de Jacques Agut.



Vin de pays des Cévennes. PVC : 5,98 € (75cl).

Producteurs : Coopérative des Vignerons de Tornac à Tornac. Projet : maintenir une petite viticulture de qualité menacée par les systèmes des winery.



Vin de pays d'Oc. PVC : 5,98 € (75cl).

Producteurs : Coopérative du Vignoble de la Voie d'Héraclès sur le canton de Rhôny-Vidourle. Projet : maintenir une petite viticulture de qualité menacée par les systèmes des winery



Huile de Tournesol vierge du Gers. PVC : 4,98 € (75cl).

Producteurs : Coopérative Bio Gascogne en Lomagne et Vergèze.

Projet : soutenir la transformation locale du tournesol (culture emblématique du Gers) en huile par les producteurs eux-mêmes via l'Huilerie de Cambos.

Les objectifs de la Charte Paysans d'ici

Nous souhaitons que la charte Paysans d'ici constitue un repère utile et complémentaire des alternatives existantes.

Actuellement, il n'existe pas de cahier des charges public concernant les produits issus d'une démarche équitable, bio et locale. Qu'elles émanent de consommateurs ou de producteurs, de nombreuses initiatives existent pour concilier agriculture paysanne et démarche équitable.

Lors de son élaboration, la charte Paysans d'ici a donc été soumise à discussions et échanges avec des acteurs qui ont déjà une réflexion et une pratique dans le domaine.

Nous souhaitons que la charte Paysans d'ici soit partagée et utile.

Acteur de l'économie sociale et solidaire, nous tenons à partager notre vision et notre méthodologie avec les producteurs actuellement engagés à nos côtés et les consommateurs, mais également avec la société civile, les ONG, le monde agricole, les institutions publiques...

Avec cette charte, nous souhaitons contribuer au débat de l'après-PAC, et plus généralement, à la question de la place de l'agriculture paysanne au sein de notre système de consommation et de production alimentaire.

Synthèse de la Charte Paysans d'ici

La Charte Paysans d'ici encadre notre démarche équitable, bio et locale. Elle s'articule autour de 2 familles de critères : l'agriculture paysanne et la démarche équitable. Elle comprend 27 critères détaillés.

Agriculture Paysanne :

1. concernant les producteurs et leur mode de production
Ethiquable s'engage en faveur de produits provenant d'une agriculture paysanne biologique, peu intensive et agro-écologique. **4 critères**
2. concernant les organisations de producteurs
Ethiquable s'engage en faveur de producteurs partageant des valeurs coopératives et regroupés en une organisation transparente et indépendante, ayant une action collective de qualité et un projet de développement inscrit dans un territoire. **6 critères**
3. concernant les produits et leur transformation
Ethiquable souhaite promouvoir des produits de terroir ou locaux, naturels et authentiques, transformés par les producteurs eux-mêmes. **4 critères**

Démarche équitable :

4. concernant les conditions commerciales justes et transparentes
Ethiquable s'engage à mettre en place un partenariat commercial équitable, en toute transparence avec les producteurs et les consommateurs ; cela inclut un prix équitable sur-mesure, une prime de développement, des relations directes, un engagement de durée, un préfinancement. **8 critères**
5. concernant le projet de développement local
Ethiquable et l'organisation de producteurs définissent un projet de développement local qui dépasse la commercialisation du produit. Ce projet a pour but d'accroître dans la durée et de manière significative la valeur ajoutée pour les producteurs et d'enclencher une dynamique de développement local. **5 critères**

En savoir plus

Recevoir la Charte Paysan d'ici d'Ethiquable
Recevoir les fiches produits

Organisé à la demande :

RDV avec les fondateurs d'Ethiquable et les producteurs
Voyage de presse à la rencontre des producteurs dans leur ferme

Egalement :

Ethiquable lance, en avril 2011, un Rhum équitable en direct d'Haïti avec le Mouvement des Paysans Papaye.
Lors de la Quinzaine du commerce équitable (14 au 29 mai 2011), Jean Monfistons, producteur haïtien de canne à sucre, sera présent en France du 11 au 21 mai.

Contact :

Emmanuelle Cheilan - echeilan@ethiquable.coop
Tel : 01 49 88 80 59 - Mob. 06 37 25 65 93

Ethiquable est une entreprise coopérative du Gers, agréée Entreprise Solidaire. Chez Ethiquable, nous pensons que l'agriculture paysanne est une voie pertinente pour déclencher de réelles transformations économiques, sociales et territoriales. Nous défendons ce modèle d'agriculture en proposant à des coopératives de petits producteurs un commerce équitable exigeant et adapté à leurs besoins.

*40 millions de produits Ethiquable commercialisés depuis la création en 2003
120 produits développés avec 48 partenaires du Sud
A partir de mars 2011 : 15 produits développés avec 9 partenaires en France.*

Membre de l'Union régionale des Scop de Midi-Pyrénées et de la Plateforme Française pour le Commerce Equitable. Membre fondateur du Mouvement des Entrepreneurs Sociaux.

Contact : Emmanuelle Cheilan - echeilan@ethiquable.coop - Tel. : 01 49 88 80 59 - Mob. 06 37 25 65 93